

CONSEIL COMMUNAL DU 21 NOVEMBRE 2016

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1. Recrutement d'un master gestionnaire de dossiers et constitution d'une réserve de recrutement - Contractuel APE de niveau A1 - Procédure - Approbation.

Attendu qu'il est nécessaire d'engager un gestionnaire de dossiers dont la mission principale sera de collaborer avec le Responsable du service urbanisme et le Directeur des travaux au niveau du management des services et des projets ;

Le Conseil communal décidera d'organiser un examen, par appel public.

2. Modification du cadre du personnel statutaire - Personnel technique et spécifique - Approbation.

Attendu qu'il est nécessaire de réorganiser le cadre du personnel technique et spécifique le Conseil communal décidera :

Article 1 : D'adapter le cadre du personnel statutaire en modifiant le titre :

1 attaché spécifique (chef du bureau de l'urbanisme) par 1 attaché spécifique – Chef du bureau du Service de logement et de l'aménagement du territoire.

Article 2 : D'adapter le cadre du personnel statutaire en y insérant : 1 chef de bureau technique du Service de l'urbanisme (Directeur).

Article 3 : D'adapter le cadre du personnel statutaire en y supprimant :

1 agent technique en chef

3. Modification du statut administratif - Chef de bureau technique A1- - Promotion et évolution de carrière - Approbation.

Le Conseil communal approuvera, dans le cadre de la promotion d'un Directeur du Service de l'urbanisme, la modification du statut administratif du personnel communal, en y insérant les conditions de promotion et d'évolution de carrière de l'échelle A1 vers l'échelle A2 pour le grade de chef de bureau technique.

4. Promotion d'un chef de bureau technique - Directeur du Service de l'urbanisme A1 - Procédure – Approbation

Le Conseil communal déclarera vacant, au cadre du personnel statutaire, un emploi d'un chef de bureau technique – Directeur du Service de l'urbanisme A1, et approuvera la procédure de promotion.

5. Fabrique d'église à Polleur - Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2016 – Approbation

Approuve la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2016 portant:

En recettes la somme de 21.661,37 €

En dépenses la somme de 21.661,37 €

6. Fabrique d'Eglise de Juslenville - Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2016 – Approbation

Approuve la modification budgétaire n°1 portant:

En recettes: 23.206,50 €

En dépenses: 23.206,50 €

7. Fabrique Eglise d'Oneux - Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2016 – Approbation

Approuve la modification budgétaire n°1 de la Fabrique d'église d'Oneux portant:

En recettes la somme de 14.578,31 €

En dépenses la somme de 14.578,31 €

8. Fabrique d'église de Jehanster - Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2016 – Avis

Emet un avis favorable à l'approbation de la modification budgétaire n°1 portant:

En recettes:18.065,00 €

En dépenses: 18.065,00 €

9. Fabrique d'église de Becco - Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2016 – Approbation

Approuve la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2016 portant:

En recettes la somme de 37.955,00 €

En dépenses la somme de 37.955,00 €

10. Fabrique d'église de Theux - Modification budgétaire extraordinaire n°2 de l'exercice 2016 – Approbation

Approuve la modification budgétaire extraordinaire n°2 de l'exercice 2016 portant:

En recettes la somme de 72.485,40 €

En dépenses la somme de 72.485,40 €

11. Fabrique d'église de Theux - Modification budgétaire n°3 de l'exercice 2016 – Approbation

Approuve la modification budgétaire n°3 de l'exercice 2016 portant:

En recettes la somme de 72.485,40 €

En dépenses la somme de 72.485,40 €

12. CPAS de Theux - Modification budgétaire n°2 de l'exercice 2016 – Approbation

Approuve les modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2016.

13. Régie communale autonome - Budget 2016 et modification de la dotation 2016 – Approbation

Adapte les crédits en faveur de la Régie comme suit:

- subside de prix: 345.000 €

- dotation extraordinaire: 289.180,70 €

14. Finances - plan comptable de l'eau - modification du prix de l'eau - approbation.

Approbation du nouveau prix de l'eau, CVD 2,54 €, calculé suivant le plan comptable de l'eau 2015.

15. Modifications budgétaires n°3 de l'exercice 2016 – Arrêt

Arrêt les modifications budgétaires n°3 de l'exercice 2016.

16. Budget de l'exercice 2017 – Arrêt

Arrêt le budget pour l'exercice 2017.

17. Plate-forme des soins palliatifs de l'est francophone - Contrôle de l'utilisation de la subvention pour 2015 - Octroi d'une subvention pour l'exercice 2016

Décide de leur octroyer une subvention de 620 € pour l'exercice 2016.

18. Taxe communale sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés - Exercice 2017 et 2018 - approbation.

Suite à une remarque de la DGO5 concernant notre délibération taxe du 3 octobre dernier, approbation du nouveau règlement modifié.

19. Gestion des déchets ménagers - Coût-vérité budget 2017 – Approbation

Le Conseil approuve le coût-vérité budget 2017 relatif à la gestion des déchets ménagers.

20. Taxe communale sur la collecte des déchets ménagers et assimilés - approbation.

Approuve la délibération taxe pour l'année 2017. Suivant le calcul du coût-vérité déchets, les taux sont inchangés : 42,5 € pour les isolées et 85 € pour les ménages.

21. Intercommunale - IMIO - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 24 novembre 2016

Le Conseil communal prend connaissance de la convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24.11.16 à 18h et approuve l'ordre du jour.

22. Intercommunale - IMIO - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2016

Le Conseil communal prend connaissance de la convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24.11.2016 à 19h30 et approuve l'ordre du jour.

23. Intercommunale - FINIMO - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2016.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2016 de l'intercommunale FINIMO.

24. Intercommunale - AQUALIS - Approbation du contenu de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2016.

Le Conseil communal approuve le contenu de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2016 de l'intercommunale AQUALIS.

25. Intercommunale - NEOMANSIO - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale stratégique du 21 décembre 2016

Le Conseil approuve l'ordre du jour de l'Assemblée générale stratégique du 21 décembre 2016

26. Intercommunale - INTRADEL - Approbation de l'ordre du jour l'Assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2016

Le Conseil approuve l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2016

27. Intercommunale – ECETIA INTERCOMMUNALE - Approbation de l'ordre du jour l'Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2016

Le Conseil approuve l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2016

28. Intercommunale – ECETIA COLLECTIVITÉS - Approbation de l'ordre du jour l'Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2016

Le Conseil approuve l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2016

29. Désignation de l'agent constatateur pour la matière "arrêt et stationnement" – Approbation

L'agent constatateur a été désigné au Conseil du 02 février 2015 pour les sanctions administratives communales, au Conseil du 02 mars 2015 pour la matière "voirie", au Conseil du 04 avril 2016 pour la matière "environnement". Dès lors le Conseil le désigne pour la matière "arrêt et stationnement".

30. Réparation du réservoir de La Reid - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges destiné à la réparation du réservoir de La Reid.

31. Analyse technique de la possibilité de mise en conformité des habitations situées au centre du village de Becco en matière d'assainissement des eaux usées - Convention – Approbation

Le Conseil approuve la convention destinée à confier à l'AIDE l'analyse technique de la faisabilité de mise en conformité des habitations situées au centre du village de Becco en matière d'assainissement des eaux usées.

32. Fonds d'investissement à destination des Communes 2017-2018 – Approbation

Le Conseil approuve le plan d'investissement à destination des Communes pour les années 2017-2018.

33. Sous-location, par bail à loyer soumis à règlement particulier d'une partie de l'immeuble rue des 600 Franchimontois, 1 - Décision formelle et fixation des conditions – Approbation

Suite à la demande de l'ASBL Maison des Jeunes de La Reid qui souhaite implanter des locaux dans le centre de Theux, approuve le contrat de bail à loyer (sous-location) soumis à règlement particulier d'une partie de l'immeuble du CPAS de Theux sis rue de 600 Franchimontois, 1, d'une durée d'un an, renouvelable ensuite tacitement d'année en année.

34. Procès-verbal et plan de bornage entre le chemin n°2 à l'atlas de Polleur et la parcelle cadastrée Theux, 2ième division, section E n°412p – Approbation

En application des articles 32 à 34 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, le Conseil communal approuve le procès-verbal de bornage, entre le chemin n°2 et la parcelle cadastrée Theux, 2ième division, section E n° 412p, dressé le 13 mai 2016 par Me. Sandra FRANSOLET, géomètre-expert immobilier.

35. Aliénation des biens sis place J. Gérard à Polleur, cadastrés Theux, 2ième division, section D n° 486b2 et 486c2 - Décision, fixation de nouvelles conditions – Approbation

Considérant qu'il n'y a pas eu d'offre à l'issue de la publicité de la vente, le Conseil communal fixe de nouvelles conditions dont celle de faire appel à une agence immobilière.

36. Droit de superficie de la RCA Régie Theutoise sur les biens cadastrés ou l'ayant été Theux, 3ième division, section C n° 1539c2, 1539d4, 1539p4 - Résiliation - Conditions – Approbation

Attendu que le Collège provincial a marqué un accord de principe pour acquérir des parcelles de terrains précédemment occupées par le FC La Reid et comportant diverses infrastructures sportives, le Conseil communal arrête les conditions relatives à la résiliation de commun accord, dans les meilleurs délais en 2017, du droit de superficie concédé à la RCA Régie theutoise.

37. Bail emphytéotique du bâtiment de l'ancienne gare de Theux et d'un terrain, rue de la Station, 4-5.- Projet d'acte - Approbation.

Attendu que les bâtiments sis rue du Pont, 3-4, utilisés par le Syndicat d'initiative et le Patro Sainte Bernadette et Saint Jean Berchmans, ne pourront plus être occupés pendant la durée des travaux programmés en mars 2017 et qu'il y a lieu de reloger l'ASBL, le Conseil communal approuve le projet de bail emphytéotique de 99 années entières et consécutives, concédé par la SNCB.

38. Aliénation de la parcelle cadastrée Theux, 3ème division, section E n°22f4 en lieu-dit "Devant Hautregard».- Décision et fixation de nouvelles conditions.- Approbation.

Considérant qu'aucune offre n'a été reçue pour l'aliénation de la parcelle, marque un accord de principe pour procéder, de gré à gré, avec publicité, à l'aliénation de la parcelle cadastrée Theux, 3ième division, section E n° 22f4 en lieu-dit « Devant Hautregard», d'une superficie de 27.846m², fixe de nouvelles conditions.